

6 décembre 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance spéciale d'adoption du budget 2023 et du programme triennal 2023-2024-2025, du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le sixième (6^e) jour de décembre 2022 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Audrey Lussier, René Martin, Simon Valcourt, Karine Dalpé, Marjolaine Berthiaume et Richard Turcotte, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, M. Richard Veilleux.

Mme Carole Thibeault, directrice générale, est également présente.

À vingt heures trente-deux (20h32), M. Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance d'adoption des prévisions budgétaires 2023 du conseil.

22-12-263

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023;
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025;
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2023 et sur les dépenses en immobilisation 2023-2024-2025;
6. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par le conseiller Richard Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

22-12-264

**3 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
L'ANNÉE 2023**

REVENUS	2022	2023
Taxes	2 343 849,00 \$	2 307 271,00 \$
Taxes de secteurs	24 200,00 \$	24 299,00 \$
Eau	146 799,00 \$	142 410,00 \$
Compensation égouts	93 870,00 \$	94 275,00 \$
Vidange inst. Septique	33 500,00 \$	34 280,00 \$
Gestion inspection inst. Septique		
Hygiène du Milieu	130 049,00 \$	117 843,00 \$
Nettoyage de fossés	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Service 911	5 500,00 \$	5 500,00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	9 732,00 \$	12 175,00 \$
Autres revenus, services rendus & transferts	113 414,00 \$	138 227,00 \$
Entretien chemin d'hiver M.T.Q.	60 000,00 \$	68 500,00 \$
Fauchage routes MTQ	3 637,00 \$	3 637,00 \$

6 décembre 2022

Prise en charge des routes	97 000,00 \$	140 000,00 \$
Subvention amélioration réseau routier		
Transferts taxes d'accises	160 000,00 \$	
Subvention int. AIRRL 4e rang	4 360,00 \$	6 089,00 \$
Subvention int. AIRRL 2e rang	9 557,00 \$	8 432,00 \$
Transferts matières recyclables	20 886,00 \$	24 560,00 \$
Transferts matières résiduelles	9 554,00 \$	19 950,00 \$
Loisirs et culture		
Appropriation surplus réservé parc		
Appropriation surplus hygiène du milieu		
Appropriation surplus accumulé non affecté		96 473,00 \$
TOTAL	3 280 907,00 \$	3 258 921,00 \$
DÉPENSES	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Administration générale	426 403,00 \$	469 026,00 \$
Sécurité publique	459 033,00 \$	483 049,00 \$
Transport routier & fossés	801 086,00 \$	916 113,00 \$
Réseau de distribution de l'eau	171 115,00 \$	171 683,00 \$
Traitement des eaux usées & réseau d'égouts	280 015,00 \$	169 116,00 \$
Matières résiduelles	193 310,00 \$	207 960,00 \$
Travaux de fossés	35 000,00 \$	42 533,00 \$
Urbanisme	62 914,00 \$	51 924,00 \$
Activités récréatives et parcs	200 663,00 \$	345 529,00 \$
Bibliothèque & internet	23 600,00 \$	26 300,00 \$
Service de la dette	353 270,00 \$	375 688,00 \$
Immobilisations - général	274 498,00 \$	
Immobilisations eau-égout		
TOTAL	3 280 907,00 \$	3 258 921,00 \$

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires telles qu'elles ont été présentées.

ADOPTÉE

22-12-265

4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2023-2024-2025

Conformément à l'article 953.1 du Code Municipal, un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 a été préparé.

6 décembre 2022

Année 2023				
PROJET D'IMMOBILISATION		DESCRIPTION	COÛT	FINANCEMENT
TRANSPORT				
1	Resurfaçage	Partie du rang Bourgchemin Ouest	893 000\$	Budget d'opération 200 000\$ Surplus accumulé non affecté 250 000\$ Demande de subvention MTQ (conditionnel à l'approbation)
LOISIRS ET CULTURE				
2	Salle municipale	Rénovation extérieure	200 000\$	Budget d'opération 100 000\$ Programme subv. Patrimoine 100 000\$
HYGIÈNE DU MILIEU				
3	Génératrice	Station de pompage	50 000\$	Surplus réservé aqueduc égout
Années 2024 et 2025				
LOISIRS ET CULTURE				
1	Centre nature Ramezay	Construction	3 000 000\$	Demande de subvention, Règlement d'emprunt et TECQ 2024-2028 (20%)

Il est proposé par le conseiller Richard Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2023 ET SUR LES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2023-2024-2025

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

22-12-266

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures quarante-neuf (20h49) il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce (°) jour de _____ 2022.

Richard Veilleux, *maire*

Carole Thibeault, directrice générale
et secrétaire-trésorière